



ORDRE DU JOUR

**Séance extraordinaire
21 décembre 2022
au pavillon Wilson à 19 h 30**

1. Validation et ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion. Règlement no 168-29 relatif à l'imposition des taxes foncières, générales et spéciales, ainsi que les autres modes de taxation exigés pour les services pour l'année 2023;
4. Dépôt du règlement no 168-29 relatif à l'imposition des taxes foncières, générales et spéciales, ainsi que les autres modes de taxation exigés pour les services pour l'année 2023;
5. Avis de motion. Modification de l'annexe B du règlement d'emprunt #282-4 afin de redélimiter le secteur qui est affecté par les travaux;
6. Avis de motion. Modification de l'annexe B du règlement d'emprunt #277 afin de redélimiter le secteur qui est affecté par les travaux;
7. Avis de motion. Modification de l'annexe B du règlement 273-1 afin de redélimiter le secteur qui est affecté par les travaux;
8. Parole au public;
9. Levée de la séance.